

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 JANVIER 2014

Interpellation introduite par Monsieur Berckmans concernant l'amélioration de la sécurité à la Porte de Ninove.

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Berckmans.

M. Berckmans :

Merci Monsieur le Président.

J'ai déjà effectué plusieurs interpellations dans cette assemblée concernant la Porte de Ninove et ses alentours. Je fais référence à l'interpellation sur les innombrables problèmes de sécurité routière à la Porte de Ninove et le fait qu'on ne parvient pas à réaliser son réaménagement définitif, y compris l'annonce d'un grand parc (séance du conseil communal de septembre 2013) et à l'interpellation de la nuisance sonore et d'autres problèmes au niveau de l'environnement causés par des concerts qui étaient organisés dans le hangar de la Régie foncière de la Région de Bruxelles-Capitale (séance du conseil communal d'octobre 2013).

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Porte de Ninove a fait l'objet d'une attention toute particulière suite à l'incident lors duquel un jeune homme a été victime de tirs par arme à feu. Je ne répéterai pas tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet ; je m'imagine que tout le monde est d'accord qu'il s'agissait d'un incident très grave et nous espérons que le jeune homme en question puisse se rétablir assez vite.

1° Je veux seulement poser quelques questions concrètes suite aux déclarations de madame la bourgmestre, à savoir que la Porte de Ninove sera un des premiers quartiers où les nouvelles caméras seront installées et que l'éclairage public y sera renforcé :

- a) Quand est-ce que l'installation effective des nouvelles caméras à la Porte de Ninove est réellement prévue ? Quand est-ce que les nouvelles caméras seront installées dans les autres quartiers ?
- b) Quand est-ce que le renforcement de l'éclairage public est réellement prévu à la Porte de Ninove ? Qu'est-ce qu'on envisage concrètement par ce renforcement ?

2° Un autre point délicat concerne la problématique élargie des alentours de la Porte de Ninove. Cet espace serait, dit-on, un véritable « no man's land » : le quartier se trouve aux frontières des communes de Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles et Anderlecht ; étant donné que la chaussée de Ninove est une voirie régionale, la Région de Bruxelles-Capitale ne devrait-elle pas partager, du moins en partie, une certaine responsabilité. Il y a quelque temps, il a été fait mention de la collaboration entre les zones de police Bruxelles-Ouest et Bruxelles-Midi, lesquelles sont respectivement responsables notamment pour les communes d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean : il y a désormais des patrouilles communes qui sont actives dans le quartier Heyvaert qui se situe à proximité de la Porte de Ninove et aux frontières de ces deux communes.

Ma question : est-ce que les 3 communes (Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles et Anderlecht) et la Région de Bruxelles-Capitale ont déjà pris des initiatives communes pour améliorer à

courte terme et de façon très concrète la viabilité (la sécurité routière, d'autres aspects de sécurité, ...) à la Porte de Ninove et dans ses alentours ?

- a) Si oui, quelles sont ces initiatives et quand est-ce qu'elles seront réalisées ?
- b) Si non, est-ce que la commune de Molenbeek-Saint-Jean peut prendre l'initiative afin d'aboutir à une telle concertation ? La vie d'un quartier ne s'arrête pas nécessairement à la frontière communale ; pour cette raison, il serait important d'arriver à une telle concertation structurelle entre les 4 pouvoirs publics précités.

Je ne vise donc pas les plans « à long terme » comme le réaménagement définitif de la Porte de Ninove qui a été promis depuis des années et dont la réalisation ne sera pas pour demain, ce que je déplore. Dans ce cadre, je le considère d'ailleurs surréaliste que la Région a renouvelé – fin octobre, début novembre 2013 - la couche d'asphalte sur la chaussée de Ninove à hauteur du canal. Cette couche devra être enlevée lorsqu'enfin débiteront les travaux de réaménagement. Autrement dit, il s'agit ici d'une dépense inutile de milliers d'euros tandis que des mesures plus petites mais efficaces ne sont pas prises.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Berckmans.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Comme vous l'avez dit Monsieur Berckmans, c'est vrai que cette tentative de meurtre a été particulièrement interpellante et on pourrait y consacrer un débat. Mais limitons-nous ce soir au Conseil communal aux questions que vous avez posées concernant les questions de sécurité aux abords de la porte de Ninove. En ce qui concerne les caméras, la caméra de la porte de Ninove était défectueuse. J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer ici au sein du Conseil communal que nous avons un ancien système de caméras Coditel. Il se fait que ces caméras sont obsolètes et qu'elles tombent souvent en panne et c'est pourquoi on vous a proposé de voter un projet pour l'installation d'un tout nouveau système de caméras. L'étude a été faite, le marché également et c'est sur le budget de 2014, ce sera donc concrétisé quand le budget 2014 sera voté par le Conseil communal et approuvé par la tutelle. Donc il y aura un renforcement de caméras sur tout le territoire de Molenbeek-Saint-Jean, ces caméras n'ont pas un but uniquement sécuritaire, mais aussi un but préventif. Ces caméras répondront à la technologie moderne, mais en attendant, nous devons réparer les caméras qui se trouvent sur le territoire de la Commune et ce sont souvent des problèmes de câbles. Parce que c'est Coditel, à l'époque où nous étions en convention avec eux, qui ont installé les caméras. Ces caméras fonctionnent avec des câbles qui souvent sont détériorés et donc une réparation, ça demande de trouver où se trouve la défectuosité du câbles et ça prend généralement du temps. Donc moi, peut-être à la différence d'autres, je pense que le nouveau réseau de caméras qu'on installera sur le territoire de la Commune produira des effets positifs pour la qualité de vie dans notre Commune. En attendant, on a réparé cette caméra.

Par ailleurs, il y a également le renforcement des patrouilles des Gardiens de la Paix. On a demandé qu'il y ait une présence renforcée des Gardiens de la Paix dans cette zone.

On a parlé de l'espace Pierron, mais il y a aussi tout le long du canal, le hall Heyvaert, il y a des infrastructures telles que la Chaîne de l'Amitié. Donc, on essaye de faire en sorte qu'il y ait une présence effective des Gardiens de la Paix dans cette zone et des réunions sont organisées régulièrement avec la Police.

En ce qui concerne l'extension et la modernisation de l'éclairage public sur la porte de Ninove, cet éclairage public fait partie du projet régional. Nous attendons que la Région sorte son projet, puisque c'est elle qui a la main sur le réaménagement de la porte de Ninove. Comme vous l'avez rappelé, les zones de Police de Bruxelles-Ouest et Midi, et plus particulièrement Molenbeek-Saint-Jean et Anderlecht coopèrent déjà ensemble dans le quartier Heyvaert. Il s'agit d'une priorité et nous demandons à ce que cette bonne collaboration sur la zone du canal puisse s'étendre également à une entente avec la zone de Bruxelles-Ixelles qui est également concernée par la problématique de la porte de Ninove. L'incident qui s'est passé, c'était vraiment à la limite de trois frontières. Les douilles, on les a retrouvées sur Bruxelles-Ville et la victime, on l'a retrouvée à Molenbeek-Saint-Jean. Ça n'a aucun intérêt de pointer les lieux, c'est une problématique générale qui dépasse les frontières de Molenbeek-Saint-Jean.

En ce qui concerne la collaboration entre Molenbeek, Anderlecht, Bruxelles-Ville et la Région bruxelloise, comme je l'ai déjà souligné, nous voulons évidemment collaborer. Nous pouvons collaborer au niveau de la Police, il y a évidemment la volonté de travailler ensemble et comme je l'ai signalé, le long de la voirie régionale, il y a des immeubles inhabités qui appartiennent encore à la Région, donc il y a la nécessité d'une participation, une collaboration entre différents acteurs et les différentes Communes et la Région pour assurer le développement à la fois de logements, mais aussi économique, social et culturel le long du canal. Je pense que Molenbeek, à l'occasion de la motion qu'elle a déposée ce soir, veut affirmer le rôle fondamental que peut jouer la porte de Ninove dans la revitalisation de tous ces quartiers. C'est un endroit emblématique et la Commune doit absolument soutenir les projets qui vont se développer sur cet espace, des projets qui doivent être de qualités et qui doivent être accessibles à tous les citoyens.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Berckmans.

Dhr. Berckmans :

J'ai deux petites questions. Cette collaboration entre la Police de la zone Bruxelles-Ixelles et la zone Bruxelles-Ouest, parce que j'ai compris que vous la souhaitez, mais est-ce que vous allez la concrétiser ? Et deuxièmement, j'ai la même question avec les autres Communes, si ça n'existe pas encore de façon générale, si cette concertation n'existe pas encore entre les trois Communes, est-ce que Molenbeek-Saint-Jean va prendre une initiative dans ce sens-là ?

M. le Président :

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Il existe des collaborations ponctuelles. Il y a une collaboration plus importante avec la Commune d'Anderlecht et la zone Midi. Il y a des collaborations ponctuelles avec

Bruxelles-Ville et la zone Midi, mais c'est vrai qu'elles ne sont pas aussi affirmées que les autres et donc c'est dans l'intérêt de Molenbeek-Saint-Jean de pouvoir les concrétiser. Maintenant, nous avons quand même des partenariats avec Bruxelles-Ville sur d'autres dossiers et je suis bien consciente que ces partenariats doivent s'améliorer. Il y a évidemment le canal, mais on voit aussi que dans des manifestations telles que Couleur-Café, la collaboration entre Bruxelles-Ville et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean devrait être améliorée. C'est un exemple, mais il y en a d'autres que l'on pourrait évoquer.

Dhr. Berckmans :

Ma question était de savoir, si ça n'existe pas, allez-vous prendre des initiatives ?

Mme la Bourgmestre :

Je vais prendre l'initiative, mais je n'ose pas m'avancer sur une date.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

L'incident est clos.